

Rapport public Parcoursup session 2023

Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSN) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive jusqu'à classe III, en eau calme et en mer jusqu'à IV Beaufort

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSN) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive jusqu'à classe III, en eau calme et en mer jusqu'à IV Beaufort	Jury par défaut	Tous les candidats	4	14	4	5	

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Le BPJEPS nécessite une bonne condition physique et une bonne maîtrise technique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme. Une pratique sportive personnelle, dans un club de la discipline sportive de la mention, est recommandée. Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

Attendus locaux

Attention, Nos conditions d'entrée en formation sont sélectives

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes:

- être titulaire du PSC1 ou PSE1 ou PSE2 ou AFGSU ou le certificat SST
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du canoë-kayak et disciplines associées datant de moins d'un an à l'entrée en formation.
- présenter une attestation de 100 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur, délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L. 212-1 du code du sport ;
 - Ces pièces, à l'exception du certificat médical, seront vérifiées au plus tard lors de l'inscription définitive du candidat en formation.

En cas de non présentation, la proposition d'admission sera caduque et l'organisme de formation ne procédera pas à l'inscription au motif que le candidat ne remplit pas l'ensemble des conditions préalables à l'entrée en formation propres au diplôme, tel que prévu par le [3° de l'article D. 212-27-1 du code du sport](#).

Rappel : le candidat doit être en possession de son certificat médical au moment du passage des épreuves de TEP.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Pour être admis dans cette formation, il est nécessaire de réussir les tests techniques d'exigences préalables (TEP) organisés pour vérifier le niveau exigé à l'entrée en formation.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation se déroule du 15 novembre 2023 au 3 Juillet 2024. Les objectifs de la formation s'articulent autour de trois axes : former des éducateurs sportifs pour porter un projet éducatif, s'inscrire résolument dans la transition écologique, valider l'inclusion des personnes en situation de handicap. L'objectif principale de la formation peut se décliner de cette manière : former des éducateurs sportifs spécialistes en Canoë Kayak et dans les Disciplines Associées, capable de porter un projet éducatif sportif qui intègre la transition écologique, en travaillant en partenariat dans un territoire. La formation est construite autour de trois blocs de compétences : - Unité Capitalisable de Compétence 1-2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure d'alternance et encadrer tout public dans tout lieu et toute structure ; - Unité Capitalisable de Compétence 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention canoë kayak et disciplines associées jusqu'aux premiers niveaux de compétition fédérale ; - Unité Capitalisable de Compétence 4 : Mobiliser les techniques de la mention activités du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive jusqu'à la classe III, en eau calme et en mer jusqu'à 4 Beaufort, pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le nombre de places étant limité par les capacités d'accueil de l'établissement de formation, des épreuves de sélection sont organisées afin de classer les candidats.

CV (avec copie des diplômes et attestations mentionnées)

Lettre de motivation

Entretien portant sur les motivations du candidat, la cohérence de son projet professionnel ainsi que sur sa connaissance de la formation

La commission d'examen des vœux est compétente pour délibérer sur le classement des candidatures au vu du nombre de places ouvertes. La

commission d'examen des vœux a procédé à l'étude des dossiers des candidats Parcoursup à partir des critères généraux d'examen.

L'examen

des vœux n'a pas fait l'objet de traitements algorithmiques. Il est important de rappeler que la réussite aux épreuves de TEP conditionne

l'admission définitive des candidats Parcoursup.

Lorsque le nombre de candidatures excède les capacités d'accueil de l'établissement, les inscriptions sont prononcées par le directeur de

l'ENVSN dans la limite des places disponibles en respectant l'ordre de classement de sélection.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux encourage et conseille fortement à l'ensemble des candidats de :

Se préparer aux TEP de la mention/option ;

Disposer de pré qualifications dans le secteur du canoë Kayak et du nautisme (diplômes fédéraux, CQP, ...);

Pratiquer plusieurs supports ,

Trouver une structure ou entreprise dans le cadre de l'alternance,

Disposer d'un projet professionnel abouti avec une bonne connaissance du métier d'éducateur sportif.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de Français -		bulletins de 1ère/ notes obtenues au bac de français	Très important
	Notes EPS		Bulletins de 1ère et terminale + notes section sportive éventuellement	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à l'oral		capacité à s'exprimer lors de l'entretien de motivation	Essentiel
	Méthode de travail		fiche avenir-fiche de suivi	Important
	expression écrite et qualité de syntaxe		projet de formation motivé	Très important
Savoir-être	Autonomie, capacité d'organisation		fiche avenir / fiche de suivi/projet de formation motivé/entretien de motivation	Essentiel
	capacité à s'investir, implication		fiche avenir / fiche de suivi/projet de formation motivé/entretien de motivation	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation et capacité à réussir dans la formation		entretien de motivation	Essentiel
	cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation		projet de formation motivé/entretien de motivation	Essentiel

	connaissances des exigences de la formation	recherche d'une structure d'alternance/entretien de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive en club, expérience d'encadrement et/ou d'animation	rubrique activités et centre d'intérêts/ entretien de motivation	Essentiel
	engagement (citoyen/associatif)	fiche avenir/fiche de suivi/projet de formation motivé/rubrique activités et centres d'intérêts	Essentiel

Signature :

Alex Cornu,
 Directeur de l'établissement Ecole Nationale de Voile
 et des Sports Nautiques (ENVSN)